Besançon, le 13 septembre 2023

Rassemblement des Sections Sportives Scolaires 4ème - 3ème et UNSS Excellence Minimes Garçons du Mercredi 4 octobre 2023

Madame, Monsieur,

Conformément au programme établi par la commission mixte UNSS et les instances foot, le rassemblement des Sections Sportives Scolaires 4ème-3ème et Lycée Filles aura lieu le **mercredi 4 octobre 2023.**

↳ Complexe sportif des Pouges à ARBOUANS – Terrains Herbes
Rendez-vous à 10h00, début à 10h30 et fin à 14h00
Responsable du site : Marc TISSERAND (06 07 99 98 16)

Poule A
L. De Vinci – Belfort 1
Curie – Héricourt 1
Jouffroy d'Abbans – Sochaux 1
Chateaudun – Belfort 2

Poule B
Lou Blazer – Montbéliard 1
Chateaudun – Belfort 1
O. de Gouges – Pont de Roide 1

2 qualifiés par poule en championnat départemental UNSS.

↳ Complexe sportif des Pourny à PONTARLIER – Terrains Herbes
Rendez-vous à 9h30, début à 10h00 et fin à 14h00
Responsable du site : Gaëtan HENRIOT (06 37 82 30 59)

Poule A
Ste Marie St Michel – Ornans 1
Entre 2 Velles – Saône 1
E. Faure – Valdahon 1
Ste Jeanne d'Arc – Morteau 1
Diderot – Besançon 1

Poule B
Jean Jaurès – St Vit 1
Aubrac – Doubs 1
Proudhon – Besançon 1
St Joseph – Maiche 1
Vernier – Ornans 1

2 qualifiés par poule en championnat départemental UNSS.

↳ Complexe sportif Hammerli à PONTARLIER – Terrain Synthétique
Rendez-vous à 9h30, début à 10h00 et fin à 13h00
Responsable du site : Corentin GAY (06 30 12 72 54)

Aubrac & réseau – Doubs / Pontarlier 1
E. Faure – Valdahon 2
Notre Dame et Victor Hugo – Besançon 1
Marmier (lycée filles) – Pontarlier 1

↳ Complexe sportif de VESOUL René Hologne – Terrains Synthétiques
Rendez-vous à 10h30, début à 11h00 et fin à 15h00
Responsables du site : Stéphanie BARBIER (06 79 51 46 13)

Poule A
Marteroy – Vesoul 1
Masson – Saint Loup sur Semouse 1
Ramon – Dampierre/Salon 1

Poule B
Jeanneney – Rioz 1
Jacquard – Lure 1
Les Thermes – Luxeuil 1

4 qualifiés en championnat départemental UNSS.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- Organisation spécifique à chaque site

Un goûter sera offert.

REPAS

Les repas seront tirés du sac.
Chaque section est responsable du repas de ses joueurs.
Les équipes se restaureront lors de leur période de repos.

REGLEMENT

Règles UNSS et SSS Football / Futsal 2023/2024

- **Qui peut jouer lors des rassemblement SSS / UNSS Excellence ?**
  - Si volonté de se qualifier dans le cadre de l'UNSS **-> respect obligatoire de ces règles UNSS** :
    - Benjamins : garçons nés en 2011, 2012 et 2013 (mixité possible)
    - Benjamines : filles nées en 2011, 2012 et 2013 (pas de mixité)
    - Minimes G : garçons nés en 2009, 2010 et 2011 (maximum 1 fille 2009 ou 2010 autorisée uniquement en Football)
    - Minimes F : filles nées en 2009, 2010 et 2011 (pas de mixité)
    - **Pas d'établissement en réseau : uniquement un seul établissement**

    -> Si non respect des règles = non qualification en UNSS

    Sur les rassemblements commun SSS / UNSS Excellence :
    Les joueurs, licenciés UNSS, de l'établissement sont autorisés à joueur même s'ils ne sont pas en SSS. Cependant, tout élève ayant jouer en Excellence, ne peut plus jouer en UNSS Etablissement.

  - Si non volonté de se qualifier dans le cadre de l'UNSS -> respect des règles FFF :
    - Benjamins : garçons nés en 2011 et 2012 (possible sur classement de 3 joueurs nés en 2013) (mixité possible)
    - Benjamines : filles nées en 2011 et 2012 (possible sur classement de 3 joueuses nées en 2013) (pas de mixité)
    - Minimes G : garçons nés en 2009 et 2010 (possible sur classement de 3 joueurs nés en 2011, et de sous classer 2 joueurs nés en 2008 en Football et 1 joueur né en 2008 en Futsal) (mixité possible)
    - Minimes F : filles nées en 2009 et 2010 (possible sur classement de 3 joueuses nées en 2011, et de sous classer 2 joueuses nées en 2008 en Football et 1 joueuse née en 2008 en Futsal) (pas de mixité)
    - Possibilité de jouer avec des établissements en réseau

Le règlement du football à 11 FFF sera appliqué.

L'inscription des élèves participant devra se faire sur OPUS.

ARBITRAGE

L'arbitrage de cette journée sera effectué par les joueurs des sections sous la responsabilité de leur enseignant. Les validations des jeunes officiels se feront par les professeurs d'EPS via OPUS.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

- Equipement individuel de footballeur (protège-tibias obligatoires).
- Chaque équipe devra se munir de ballons.
- Licences UNSS obligatoire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Les Conseillers Techniques Départementaux PPF

Gaetan Henriot, Doubs Territoire de Belfort
&
Stéphane Begel, Haute-Saône